



ANNEXES

7_Documents Informatifs relatifs aux Risques

I_MODÈLES D'ATTESTATION SUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS LES PROJETS



Le modèle d'attestation ci-dessous est à disposition des pétitionnaires. Ce modèle type n'a pas de valeur réglementaire, néanmoins il permet aux services instructeurs de s'assurer de la bonne connaissance et prise en compte du risque par les porteurs de projet : la maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage et ce conformément à l'article R 111-2 du code de l'urbanisme.

ATTESTATION DU MAÎTRE D'OEUVRE / DE L'ARCHITECTE SUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS LE PROJET

1) Identification et coordonnées du maître d'œuvre / de l'architecte / de l'expert technique

Nom/raiso	on sociale :
Coordonn	ées :
2)	Identification du projet
Nature du	projet :
Numéro d	u dossier de demande d'autorisation d'urbanisme :
Adresse :	
Code post) concernée(s) par le projet :
<u>3) ld</u>	entification du ou des zonages réglementaires concernant le projet
Aléa inond	dation de plaine (I) : □ Bi1 □ Bi2 □ RIc □ RIu □ RIA-RIN □ RI
Aléa crue	rapide de rivière (C) : □ Bc1 □ Bc2 □ BC □ RCc □ RCu □ RCn □ RC
Aléa inond	dation en pied de versant (l') : □ Bi'1 □ Bi'2 □ RI'
Aléa crue	des ruisseaux torrentiels, des torrents et des rivières torrentielles (T) : □ BTEx □ Bt1 □ Bt2 □ RT1
□ RT2	
Aléa glisse	ement de terrain (G) : □ Bgs □ Bg □ RG
Aléa chute	e de pierres et de blocs (P) : □ Bps □ Bp1 □ Bp2 □ RP1 □ RP2 □ RPr
Aléa effon	drement de cavité souterraine, affaissement de terrain, suffosion (F): Bf1 RF
Aléa avala	anche (A) : □ VAB □ VAb □ BAEx □ Ba1 □ Ba2 □ RA1 □ RA2
	ement et ruissellement sur versant (V) : □ Bv* □ Bv1 □ Bv2 □ RV1 □ RV2 eas :
	gné, / architecte / expert technique du ntionné ci-dessus, certifie que
- L	le projet respecte la réglementation risques en vigueur et ce afin de garantir la sécurité des personnes et des biens le projet a fait l'objet d'une étude ou d'une analyse validée et remise au maitre d'ouvrage (titre, date de étude et identité de son auteur):
1) le proje	Sur la base de cette analyse ou étude, le projet atteint pleinement deux objectifs : t n'aggrave pas les risques pour les tiers ou n'en provoque pas de nouveaux, et respecte les dispositions imposées issues du règlement risque applicable (PPRN, règlements risques 11-3,)
Fait à	, le, le Signature

Le modèle d'attestation ci-dessous est à disposition des pétitionnaires. Ce modèle type n'a pas de valeur réglementaire, néanmoins il permet aux services instructeurs de s'assurer de la bonne connaissance et prise en compte du risque par les porteurs de projet : la maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage et ce conformément à l'article R 111-2 du code de l'urbanisme.

ATTESTATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE SUR LA BONNE PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS SON PROJET

1) Identification et coordonnées du maître d'ouvrage

Nom/raison sociale :		
Coordonnées :		
2) <u>Identification du projet</u>		
Nature du projet :		
Numéro du dossier de demande d'autorisation d'urbanisme :		
Adresse:		
Parcelle(s) concernée(s) par le projet : Code postal : Commune :		
3) Identification du ou des zonages réglementaires impactant le projet		
Aléa inondation de plaine (I) : \square Bi1 \square Bi2 \square RIc \square RIu \square RIA-RIN \square RI		
Aléa crue rapide de rivière (C) : \square Bc1 \square Bc2 \square BC \square RCc \square RCu \square RCn \square RC		
Aléa inondation en pied de versant (l') : □ Bi'1 □ Bi'2 □ RI'		
Aléa crue des ruisseaux torrentiels, des torrents et des rivières torrentielles (T) : □ BTEx □ Bt1 □ Bt2 □ RT1		
□ RT2		
Aléa glissement de terrain (G) : \square Bgs \square Bg \square RG		
Aléa chute de pierres et de blocs (P) : \square Bps \square Bp1 \square Bp2 \square RP1 \square RP2 \square RPr		
Aléa effondrement de cavité souterraine, affaissement de terrain, suffosion (F) : \Box Bf1 \Box RF		
Aléa avalanche (A) : \square VAB \square VAb \square BAEx \square Ba1 \square Ba2 \square RA1 \square RA2		
Aléa ravinement et ruissellement sur versant (V) : \square Bv* \square Bv1 \square Bv2 \square RV1 \square RV2 Autres aléas :		

Je soussigné,, maître d'ouvrage du projet mentionné ci-dessus certifie que :		
- Le projet respecte la réglementation risques en vigueur et ce afin de garantir la sécurité des personnes et des biens		
- Le projet a fait l'objet d'une étude ou d'une analyse validée par un professionnel qualifié et remise au maitre d'ouvrage (titre, date de l'étude et identité de son auteur):		
- Sur la base de cette analyse ou étude, le projet atteint pleinement deux objectifs : 1) le projet n'aggrave pas les risques pour les tiers ou n'en provoque pas de nouveaux, 2) le projet respecte les dispositions imposées issues du règlement risque applicable (PPRN, règlements risques PLUI, R111-3,)		
Fait à , le Signature		